



EPCC DU CHATEAU DE LA ROCHE GUYON
Etablissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
 Du Conseil d'administration

Délibération n° 2005 – 50 du 30 novembre 2005

Objet : réduction de 10% sur la librairie pour les enseignants :

L'an deux mille cinq, le 30 novembre à 9 heures, s'est réuni au Conseil Général du Val d'Oise, le conseil d'administration de l'E.P.C.C. dûment convoqué le 15 novembre 2005.

Nombre de membres en exercice : 18
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de votants : 11

Etaient présents :

- *Président* : Raymond LAVAUD, vice-président du conseil général du Val d'Oise, président de la commission culture, loisirs, tourisme
- *Représentants de l'Etat* : Jean-François DE CANCHY, directeur régional des affaires culturelles (DRAC Ile de France)
- *Représentant de la commune de La Roche Guyon* : Alain QUENNEVILLE, maire
- *Représentant du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR du Vexin français* : Madame Dominique HERPIN-POULENAT
- *Propriétaire du château* : Guy-Antoine de La ROCHEFOUCAULD

Personnalités qualifiées

- *Personnalité désignée par l'Etat* : Michel TRON, architecte des bâtiments de France
- *Personnalités désignées par le Conseil général* : Bernard TOUBLANC, Directeur de la Caisse d'Epargne Ile de France Nord, Luc-Alain VERVISCH, directeur général adjoint du département du Val d'Oise
- *Personnalité désignée par le propriétaire* : Madame Yolaine de La ROCHEFOUCAULD

Représentant du personnel

- Olivier LOPES

Excusés :

- Jean-Pierre BADCY, conseiller maître à la cour des comptes et président du conseil national des Parcs et Jardins
- Robert DAVIOT, vice-président, conseiller général
- Christophe DURAND, conseiller général (pouvoir donné à Mr LAVAUD)
- Gilles MACRE, conseiller municipal de la commune de La Roche Guyon.
- Alain LEYKINE, conseiller général
- Christian LEYRIT, préfet du Val d'Oise
- Jean-Pierre MULLER, conseiller général
- Guy PARIS, vice-président de L'EPCC, conseiller général

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

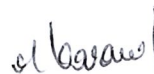
VU les statuts de l'EPCC,

VU les délibérations n°18 du 19 janvier 2005 et n°39 du 4 octobre 2005 concernant les tarifs de l'EPCC,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCORDE une réduction de 10% sur la librairie pour les enseignants et ce sur présentation d'un justificatif.

LE PRESIDENT DE L'EPCC



Raymond LAVAUD